

D

DÉCHET

Nom masculin, du latin médiéval *decadere* (tomber).
Synonymes : ordure, détritius.

LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT le définit officiellement comme « tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon ».

Devenir un déchet est donc le destin de tout type d'objets ou de substances, des produits toxiques à nos épluchures de légumes, d'un porte-avion à une bouteille d'eau. Un déchet est un « truc » dont le possesseur ne veut plus et dont il se débarrasse car il estime à un moment donné qu'il n'a plus d'utilité pour lui.

De l'économie informelle pratiquée par les chiffonniers du XIX^e siècle à la mainmise des marchands d'eau français sur leur gestion (la Générale des eaux devenue Veolia, la Lyonnaise des eaux devenue Suez) au XXI^e, les déchets des uns ont toujours fait l'objet de la convoitise des autres, jusqu'à devenir une source de profit immense à l'échelle planétaire. Mais le profit de quelques-uns est synonyme de grosses dépenses pour d'autres : en France, la seule gestion des déchets municipaux coûte plus de 7,4 milliards d'euros par an aux ménages. Toutes les activités liées à la gestion des déchets, classées dans les « éco-industries » (*sic*), ont pris le pas sur l'impérieuse nécessité de limiter leur production. Le slogan publicitaire de Veolia « Faire du déchet une ressource » n'est pas seulement un message de désresponsabilisation, il nous promet aussi un avenir radieux pour nos déchets : alors pourquoi chercher à les réduire ?

NE DITES PLUS

« Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit »

DITES

« Le meilleur déchet est celui qui se transforme en stock-options »